



Je travaille en français

Test d'évaluation de français



Premier test de français général standardisé lancé en 1998 et disponible en ligne avec sa version électronique e-tef, le TEF est un instrument de référence internationale destiné à mesurer le niveau en langue française des personnes non-francophones.

Niveau

Le candidat est évalué sur une échelle de 7 niveaux qui s'étendent du niveau 0+ (capacités les plus élémentaires) au niveau 6 (maîtrise complète). Cette échelle renvoie aux :

- 6 niveaux de compétences A1 à C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECRL)
- 12 niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC).

Public

Le TEF est utilisé dans le cadre de :

- Une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France – il est également reconnu par le Ministère français de l'Education nationale comme dispense de l'épreuve de langue de la Demande d'Admission Préalable – DAP – pour l'accès en première année du premier cycle des universités françaises (épreuves obligatoires + expression écrite)
- Un dépôt de dossier auprès du Ministère Citoyenneté et Immigration Canada – Gouvernement fédéral du Canada - par les requérants à l'immigration, catégorie travailleurs qualifiés (épreuves obligatoires + expression écrite + expression orale)
- Un dépôt de dossier auprès du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec par les requérants à l'immigration (Test d'Evaluation de Français Adapté au Québec – TEFAQ - compréhension orale + expression orale)
- Un recrutement ou une mobilité en entreprise
- Une inscription dans un centre de formation en langue.

Compétences évaluées

Le TEF évalue avec 150 questions (épreuves obligatoires d'une durée de 2h10) le niveau de connaissances et de compétences en :

- Compréhension écrite – 50 questions – 60 min
- Compréhension orale – 60 questions – 40 min
- Lexique et structure – 40 questions – 30 min

Cette photographie du niveau de français du candidat peut être complétée avec les épreuves facultatives de :

- Expression écrite – 1 heure
- Expression orale – 35 min

Le **TEFAQ** évalue en 1h10 les compétences en français général de :

- compréhension orale – 60 questions – 40 min
- expression orale – 35 min

e-tef

Le TEF est également disponible en version électronique avec e-tef, qui permet aux candidats d'obtenir leurs résultats en temps réel. Il présente également pour les centres agréés une plus grande souplesse pour l'organisation des sessions par la réduction des délais d'organisation et de traitement des sessions. Les attestations de résultats sont communiquées aux centres agréés sous sept jours après la tenue de la session.

Modalités

Les centres TEF sont des organismes officiellement agréés par la CCIP pour organiser localement des sessions du TEF et du TEFAQ et de leurs versions électroniques e-tef et e-tefaq. Ils font respecter et mettent en application les procédures définies par la CCIP. Il y a plus de 400 centres agréés TEF dans le monde entier. (Liste des centres agréés sur www.fda.ccip.fr)

Aucun titre ni diplôme n'est requis pour s'inscrire au TEF ou au TEFAQ.

Le centre agréé communique au candidat ses résultats, sous la forme d'une attestation. Sur cette attestation figurent :

- au recto, la répartition des points obtenus dans chaque épreuve, ainsi que des commentaires détaillés pour chaque compétence évaluée,
- au verso, un visuel des résultats.

Tarifs

Consulter les centres agréés TEF.

Pour s'entraîner

TEF 250 activités – Clé international

Test d'Évaluation de Français – Hachette livre

Qualité

Le TEF est administré par un comité scientifique composé d'universitaires francophones qui ont notamment pour mission de porter un regard externe sur les procédures de conception et de réalisation du TEF.



La DRIE est certifiée selon la norme internationale ISO 9001 version 2000 pour ses activités de réalisation et de conception du test d'évaluation de français depuis janvier 2005.



Chambre de commerce et d'industrie de Paris
Direction des relations internationales de l'enseignement
CELAF
28, rue de l'Abbé Grégoire - F-75279 Paris cedex 06
Tel 33 (0)1 49 54 28 57
Fax 33 (0)1 49 54 28 90
tef@ccip.fr
www.fda.ccip.fr

